

OBSERVATION 62

27 mars 2021

EN TANT QUE PROPRIETAIRE TERRIEN SUR LA COMMUNE DE JEANTES ET EN PARTICILIER SUR DES ZONES QUI POURRAIENT ETRES CONCERNEES ;JE M;OPPOSE FORMELLEMENT A L;IMPLENTATION D ;EOLIENNES .IL EST A SOULIGNER QUE NOUS AVONS UNE EGLISE CLASSEE PROCHE;

ET CONTRIBUER AUSSI A DIFFIGURER CE VASTE TERRITOIRE .